

JEU DE L'OIE

LE SEXISME ORDINAIRE

CASE 1-PUBS/MAGAZINES/MEDIA

Q1/ Quels sont les thèmes récurrents que l'on retrouve dans les magazines féminins ?

CASE 2 - POLITIQUE

Q1/ En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote en France ?

- a. 1936
- b. 1944
- c. 1968

Réponse : b

Le 21 avril 1944, le général de Gaulle signe à Alger une ordonnance qui octroie le droit de vote aux femmes.

Les Françaises votent pour la première fois en mars 45 aux élections municipales puis en mai 45 pour élire l'assemblée constituante. 3 femmes sont élues.

Le premier pays européen qui donne le droit de vote aux femmes : Finlande 1906.

En France, en 1919, le droit de vote aux femmes est votée par trois fois à l'assemblée nationale mais il est à chaque fois refusé au Sénat.

Q2/ Quel est le pourcentage de femmes qui siègent à l'assemblée nationale en 2006 ?

- a. 12%
- b. 23%
- c. 37%

Réponse : a

La France est au 84^e rang mondial.

En Suède : 45% de femmes députées, en Espagne, 36%.

Q3/ Quel est le pourcentage de femmes au conseil régional de la Bretagne ?

- a. 12%
- b. 27%
- c. 55%

Réponse : C

Au conseil régional, il y a 46 femmes sur 83 élues, 55% de femmes. Mais le président est un homme. En France, il n'y a qu'une seule femme présidente de Région (Poitou-Charente)

Q4/Combien de femmes ont été élues à la présidence de la République française ?

Réponse : Aucune. Une seule femme a été nommée Premier ministre : Edith Cresson.

Q5/ A la mairie de Rennes, comment s'appelle l'élue chargée des droits des femmes ?

- a. Françoise Faucon
- b. Jocelyne Bougeard
- c. Jocelyne Beauregard

Réponse b

CASE 3 – TACHES MENAGERES/ TRAVAIL

Q1/ Sur une journée, quel temps les hommes consacrent-ils au travail domestique (ménage, cuisine, linge, courses, bricolage, jardin, soins aux enfants) ?

- a. Une heure
- b. Deux heures
- c. Quatre heures

Réponse b : 1h59, contre 3h48 pour les femmes, selon une enquête de l'Insee de 1999.

Q2/ Dans un couple hétéro avec deux enfants et où les deux conjoints travaillent à temps plein, combien de temps l'homme consacre t-il au travail domestique chaque jour?

- a. Une heure
- b. Deux heures
- c. Quatre heures

Réponse : 1h29, contre 4h17 pour la femme (enquête de l'Insee, 2002)

Q3/ A compétences égales, quelle est la différence salariale entre hommes et femmes en France ?

- a. 10%
- b. 20%
- c. 30%

Réponse : C

Selon l'Insee, c'est un peu moins de 30%, précisément 27%.

CASE 4 – ESPACE PUBLIC

Q1/ Quel est le premier sens du mot « con »

Réponse :

1^{er} définition : le sexe de la femme. 2^e définition : personne stupide, inintelligente. (engager discussion sur la dérive du mot)

Q2/ Pour vous, une fille qui porte un string, c'est :

- a. Une fille qui suit la mode.
- b. Une allumeuse
- c. Une salope

Réponse :
Aucune, engager une discussion.

Q3/ Pour vous une fille qui rentre toute seule le soir chez elle, c'est quoi ?

- a. Une inconsciente
- b. Une fille courageuse
- c. Une fille qui cherche les ennuis.

CASE 5 – FEMMES ET HISTOIRE

Question 1 : Citez trois noms de femmes qui ont lutté pour l'émancipation féminine en France?

Réponses possibles :

Olympe de GOUGE sous la Révolution française.

Hubertine AUCLERT. La première femme à se revendiquer « féministe », c'est en 1882. Elle s'investit dans le mouvement des suffragettes au début du 20^e siècle.

Louise WEISS : un des suffragettes les plus radicales en France.

Louise Bodin (1877-1929), Rennaise d'adoption, suffragette et militante communiste, surnommée la « Bolchévique aux bijoux », qui a dès les années 20 défendu le droit à l'avortement.

Simone de BEAUVOIR avec la publication du Deuxième sexe (1949) et son investissement pour le droit à l'IVG.

Gisèle HALIMI, avocate qui défend une jeune mineure jugée pour avortement, sa mère et l'avorteuse. C'est le procès Bobigny en 1972. Les accusées sont relaxées, sauf l'avorteuse condamnée à un an de prison avec sursis.

Simone VEIL qui défend et obtient le droit à l'IVG.

Yvette ROUDY, avocate et ministre des Droits des femmes en 1981.

Question 2 : Citez trois noms de femmes qui ont marqué l'Histoire française ?

Réponses possibles :

Marie Curie, scientifique.

Irène Joliot-Curie, scientifique.

Mme de Chatelet, amante de Voltaire, mathématicienne qui a traduit l'œuvre de Newton

Brigitte Bardot : comédienne.

Maryline Monero : comédienne.

Mme de Sévigné – écrivain

Jeanne d'Arc

George Sand

Marie-Antoinette

Marie de Médicis

CASE 6 CONTRACEPTION

Q1/ Citez trois moyens de contraception.

Réponses : fémidon, préservatif, pilule, stérilet, implant...

Q2/ En cas de rapport non protégé, quel moyen la femmes dispose t-elle pour ne pas tomber enceinte ?

Réponse : la pilule du lendemain à prendre dans les 12 heures, jusqu'à 72 heures, après le rapport. Depuis 2001, elle est distribuée aux mineurs sans ordonnance dans les pharmacies et dans les infirmeries des lycées.

Q3/Depuis combien de temps les femmes ont-elles le droit de disposer de la contraception en France ?

- a. 1972
- b. 1968
- c. 1975

Réponse a. La loi autorisant la contraception, dite Loi Neuwirth, a été votée en 67 mais il a fallu attendre plusieurs années les décrets d'applications qui permettent de mettre en œuvre le texte juridique, qui régleme notamment la production et la commercialisation de la contraception... Au Royaume-Uni, aux Pays Bas et en Suisse, la contraception est autorisée avant même la Première Guerre mondiale.

CASE 7 FEMMES ET SPORTS

Q1/ Citez trois sportive françaises (en compétition)

Laure Manaudou (natation)
Amélie Mauresmo (tennis)
Mary Pierce (tennis)
Christine Aron (athlétisme)

CASE 8 - AVORTEMENT

Q1/ Depuis combien de temps l'avortement est remboursé par la Sécurité sociale ?

- a. 1975
- b. 1976
- c. 1982

Réponse c. Légalisée en 1975, l'IVG est remboursé depuis 1982 grâce à la loi Roudy.

Q2/ Sous quel délai peut-on se faire avorter en France ?

- a. 12 semaines
- b. 14 semaines
- c. 24 semaines

Réponse a.

Depuis la loi Juillet 2001, le délai légal est passé de 10 à 12 semaines (soit 14 semaines depuis les dernières règles). Dans l'Union européen, le délai moyen est de 14 semaines. Au Royaume-Uni, il va jusqu'à 24 semaines (soit 6 mois).

Q3/ Combien d'avortements sont réalisés en France chaque année ?

- a. 50 000
- b. 100 000
- c. 200 000

Réponse c. En 2003, 227 000 IVG ont été pratiquées.

CASE 9 EDUCATION

Q1/ A votre avis, quel est le pourcentage de garçons a avoir eu une dînette ?

Réponse : on ne sait pas mais pas beaucoup.

Q2/ En quelle année, la mixité a été autorisée dans le secondaire en France ?

- a. 1945
- b. 1959
- c. 1968

Réponse b

Q3/ Madame Durand achète un gigot à la boucherie. Elle le paie 10 euros. Monsieur Durand achète, quant à lui, une perceuse qu'il paie 37 euros. Combien le ménage a-t-il dépensé ?

D'où cette phrase a-t-elle été tirée ?

- a. D'un livre scolaire.
- b. D'un esprit sexiste
- c. Je ne sais pas mais ca fait 47 euros

Réponse a.

CASE 10 : EDUCATION AUX SEXUALITES

Q1/ Qu'est ce que le clitoris ?

Réponse : un petit bouton sensible avec beaucoup de nerfs qui se situe en haut des lèvres du sexe féminin, capable de doubler son volume sous l'effet de l'excitation sexuelle.

Q2/ Combien de femmes, au cours de leur vie, disent s'être déjà masturbées ?

Réponse :

51% contre 84% des hommes.

CASE 11 -VIOLENCES

Q1/ Combien de femmes sont-elles victimes de viols chaque année en France ?

Réponse :

On estime à 15 000 cas de viols en France chaque année, dont 8 000 sont officiellement recensés (sosfemmes.com)

Q2/ Combien de femmes meurent-elles suites à de violences conjugales ?

Réponse :

400 femmes meurent sous les coups de leur conjoints chaque année en France (Enquête Droits des Femmes, 1999).

Une femme meurt en moyenne tous les quatre jours des suites de violences conjugales, contre un homme tous les 16 jours (enquête du Ministre délégué à la cohésion sociale, publiée en 2005, réalisée entre 2003 et 2004).

Q3/ Où les femmes ont-elles le plus de risques de subir des violences ?

Réponse : au foyer (Enquête Droits des Femmes, 1999).

CASE 12 – RACISME

Q1/ Aimez-vous les blagues sur les Noirs ? Les blagues sur les blondes vous font-elles rire ?

(Engager discussion)

Q2/ Quel est le schéma le plus répandu dans les entreprises françaises ? Un patron blanc et une femme de ménage noire ou l'inverse ?

CASE 13 – PROSTITUTION

Q1/ Que risque une prostitué ?

Q2/ Pour Nicolas Sarkozy, qu'est ce que le racolage passif ?

CASE 14 – FETES INSTITUTIONNELLES

Q1/ Qui a institué la fête des mères ?

- a. Napoléon-Bonaparte
- b. Le maréchal Pétain
- c. Le général de Gaulle

Réponse b. Napoléon BONAPARTE avait émis l'idée de fêter la fête des mères chaque printemps. Dans les années 20, après la Grande Guerre, les mamans étaient célébrées dans

certaines régions de France. Mais c'est en mai 1941 que le maréchal Pétain institutionnalise définitivement la fête des mères. Sous le IV^e République, le président Vincent Auriol signe en 1950 un texte de loi instituant la fête des mères et fixe la date au dernier week-end de mai.

Q2/ Que fête t-on le 8 mars ?

La journée internationale des femmes, célébrée en France, pour la première fois en 1982. Cette journée a été officialisée par les Nations Unies en 1977.

Q3/ Que se passe t-il le 17 mai ?

Depuis deux ans, c'est la journée nationale contre l'homophobie.

CASE 15- HOMO/LESBOPHOBIE

Q1/ Qu'est-ce que l'homophobie ?

- a. La peur d'être enfermé
- b. Une discipline philosophique enseignée chez les Grècs
- c. Le rejet des homosexuels et de leur mode de vie

Réponse C- Mot qui apparaît en 1977.

Q2/ Regardez ces différentes photos ? Lesquel –le-s sont homosexuel-le-s ?

CASE 16 – FEMINISME ET LUTTES

Q1/ Au fait, pour vous, le féminisme, c'est quoi ?

- a. La lutte contre les hommes
- b. Un combat rétrograde
- c. Un mouvement social et politique pour obtenir l'égalité juridique et réelle entre les hommes et les femmes.

Réponse : C.

Les origines du mot « féminisme » sont assez obscures. Il aurait d'abord relevé du vocabulaire médical pour définir la féminisation d'un sujet masculin. D'où le renversement, par les antiféministes de la définition : être féministe, c'est pour une femme vouloir se vérialiser.

Selon une autre théorie, c'est le socialiste utopique Charles FOURIER, qui en 1837, aurait forgé le terme sur le radical latin femina pour désigner une doctrine qui propose d'étendre le rôle des femmes dans la société. Le mot devient à la mode au début du 20^e siècle et se diffusera largement dans les années 60.